**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR**

[*Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou du membre du groupement*], déclare sur l’honneur :

* N’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner prévu aux articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la Commande Publique[[1]](#footnote-1) ;

A……………………………., le ………………………..

Signature + cachet

1. Dans l’hypothèse où le candidat ou l’un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu’il lui sera demandé de prouver qu’il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d’exécution du marché public [↑](#footnote-ref-1)